

ATELIER TYPOGRAPHIQUE

DE LA
REVUE CANADIENNE.

Impression de toutes espèces en français et anglais :
LIVRES, AFFICHES, PROGRAMMES, CATALOGUES,
CARTES, CIRCULAIRES, CONNAISSANCES
ET FACTUMS D'APPEL, BLANCS D'A-
VOCATS, DE NOTAIRES, ETC.
Le tout exécuté avec goût et à des prix réduits.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 2 NOVEMBRE, 1847.

Nous appelons l'attention de nos compatriotes sur la lettre intéressante que M. O'Reilly, pte., missionnaire vient d'adresser au *Canadien* et que nous reproduisons plus bas. En la lisant on ne peut qu'être profondément touché des sentiments de patriotisme ardent, qui animent l'écrivain, et de la peinture frappante qu'il fait de la condition des Canadiens-français dans les Townships de l'Est. Ce désolant tableau devrait d'autant plus faire saigner nos cœurs qu'il nous montre combien nous sommes indifférents et apathiques sur nos plus chers intérêts, et le besoin urgent que nous avons d'une organisation politique forte et énergique. En effet, nous semblons tourner le dos à l'avenir que pourrait nous faire une existence politique active et laborieuse. L'accroissement rapide, prodigieux de notre race au nord de ce continent est un fait providentiel. Eh ! bien ! nous ne semblons pas vouloir profiter des avantages que la Providence veut nous faire. Nous négligeons les moyens de conservation, d'influence d'agrandissement qu'il nous offre. Ce sont là de dures vérités à dire, mais il faut les dire. Il est temps que le peuple du Bas-Canada se réveille, qu'il s'agite, qu'il s'organise et qu'il marche.

Les remèdes que M. O'Reilly propose pour améliorer la condition de la population canadienne des Townships de l'Est méritent toute l'attention de nos hommes politiques. Il faut empêcher par tous les moyens possibles ces migrations annuelles de notre jeunesse des campagnes vers les Etats-Unis. Il faut leur faire sentir tous les avantages qu'ils auront à cultiver bien leurs terres et à former de nouveaux établissements dans de nouvelles paroisses ou townships; il faut enfin faire fructifier et grandir l'élément national. Mais pour appliquer ces remèdes que faut-il d'abord avant tout ? L'organisation politique. Sans elle point d'union point de concert d'action, point de progrès, point de salut ; Nous ferons par-ci par-là quelques mouvements, mais ils seront sans force et sans effet et nous serons exploités impitoyablement.

QUÉBEC, mardi 12 octobre 1847

MONSIEUR LE RÉDACTEUR.—J'ai longtemps hésité à vous adresser les réflexions suivantes : mais ayant consulté quelques amis dont je dois respecter l'opinion, je me suis décidé à placer devant vos nombreux lecteurs et tout le public canadien, l'exposé de l'état et des besoins de la population catholique dans les townships de l'Est.

Ma mission, dans le diocèse de Québec, comprend tout le comté de Sherbrooke, avec une partie du comté de Drummond; en outre, je suis depuis onze mois chargé de la desserte des missions de Stanstead et de Stukely, situées dans le diocèse de Montréal, et comprenant tout le comté de Stanstead et une partie de celui de Shefford; le tout faisant un cercle de trente lieues de diamètre, si l'on considère que je suis obligé d'administrer à la population catholique voisine de la frontière, tous les secours du saint ministère.

Comme je me suis trouvé dans la nécessité de parcourir, en personne, les différents postes de cette vaste mission, je puis parler sciemment de l'état spirituel et temporel des milliers de Canadiens-français et d'Irlandais catholiques commis à mes soins. Je me ferai un devoir de ne point exagérer la peinture de leur situation spirituelle.

Je ne saurais dire au juste le nombre total des fidèles de ma desserte; dans les cinq stations principales qui possèdent des chapelles, je me vois toujours entouré d'un peuple bien nombreux et dont le nombre va toujours s'accroissant avec rapidité. La très grande majorité se compose de Canadiens-français.

Ceux-ci viennent, pour la plupart, travailler à la journée, ou s'employer aux manufactures de Sherbrooke et autres lieux. Ils sont bien pauvres. Quelques-uns d'entre eux ont acquis, par leur persévérance et leur industrie, une assez jolie indépendance. Malheureusement, ceux-ci font exception à la pauvreté qui domine chez leurs frères. Les Irlandais, de leur côté, au bout de quelques années après leur arrivée dans les townships, réalisent un bien-être qui contraste avec leur premier dénûment.

Quelles sont les causes du succès des derniers, pendant que les premiers vivent et meurent généralement pauvres ? D'abord la population canadienne-française qui afflue vers cette partie de la province, vient, famille par famille, s'établir au milieu des Américains, au lieu de chercher les territoires fertiles et encore incultes, qui ne manquent point par chez nous. Les

Canadiens, pères de familles comme jeunes gens, aiment mieux travailler à la journée que de se fixer sur une terre. Encore, s'ils prennent une terre à défricher, sont-ils presque tous dans l'habitude de négliger leur propre champ pour cultiver le champ du voisin américain. De là vient qu'ils gagnent de l'argent plus facilement, mais perdent leurs propres récoltes, et n'avancent point dans la culture de leurs terres. Puis cet argent, acquis aisément, se dissipe de même. Au contraire, les émigrés labourent plus péniblement et persévèrent le lot qu'ils ont choisi; ils préfèrent le soin, plus ingrat d'abord mais plus rémunérateur ensuite, des quelques arpents qu'ils éclaircissent avec une gauche lenteur, à la tentation d'avoir de l'argent comptant au service des voisins. Assez rarement les voit-on abandonner leurs fermes et leurs familles pour aller chercher de l'emploi aux *factories* de Lowell et de Manchester; et quand ils y vont, ils peuvent se convaincre qu'ils s'enrichiront et plus sûrement et plus vite, en s'attachant à leurs terres et à leurs familles.

Ainsi, il y a une double cause de l'état comparatif d'indigence où reste notre population canadienne-française vis-à-vis des personnes d'une autre origine. Ils aiment à s'employer pour les autres, et ils ne restent point assez longtemps sur leurs terres.

Les Américains les trouvent adroits en tout, les aiment d'ailleurs pour leur caractère doux et poli, et leur donnent toujours des gages élevés. Voilà ce qui fait qu'ils ne demeurent point stationnaires.

Puis, venant les uns après les autres, s'éparpiller sur la surface de cette contrée, ils sont pour ainsi dire noyés au milieu des Américains. Ils se trouvent dans la nécessité d'apprendre la langue de ceux qui les emploient. Leurs enfants sont placés dès l'âge de dix ou de douze ans dans les familles américaines. Ils perdent leur langue, apprennent celle de leurs maîtres; ils oublient la politesse exquise de leurs pères, et contractent les allures rudes et républicaines de ceux qui les entourent. Sans écoles où ils puissent s'instruire dans la connaissance de leur langue maternelle, sans église où ils puissent recueillir même les éléments de l'instruction religieuse, il n'est point étonnant, si en cessant de parler français, un trop grand nombre, hélas ! cessent aussi d'être catholiques et Canadiens.

Je passe assez légèrement par-dessus cette plaie dont je trouverai l'occasion, dans la suite, de montrer toute la profondeur. Que faut-il faire pour empêcher que des milliers de Canadiens-français, maintenant éparés sur tout l'étendue des Townships de l'Est, ne perdent point leur langue, leur amour de la nationalité et enfin leur religion ?

J'invite ici l'attention de tous les hommes véritablement canadiens et catholiques, car on ne devrait pas plus séparer ces deux qualités chez nous, que celles d'Irlandais et de Catholiques. J'invite l'attention sérieuse, et l'active coopération de tous les véritables patriotes. Je n'ai en vue que le bien, et le plus grand bien, de mon peuple; et, devant Dieu, ma conscience, et mon pays adoptif, je n'hésite point à indiquer ce qui me semble l'unique et le plus prompt remède.

1° Qu'on empêche le surcroît de la population canadienne-française des paroisses qui bordent le St. Laurent, de se diriger par familles, par individus, par groupes, isolés, vers les townships ou vers les Etats-Unis. Quand est-ce que le clergé canadien usera enfin de son influence légitime, pour empêcher cette belle et précieuse jeunesse d'affluer vers nous, de passer les frontières, et d'aller se perdre à jamais dans les villes manufacturières des Etats limitrophes ? Former une association de prêtres et de laïques, qui aurait pour objet de prendre connaissance des terrains encore incultes et non achetés, qui abondent derrière les paroisses canadiennes des districts de Québec et des Trois-Rivières; association qui présiderait à l'émigration des familles canadiennes, qui obtiendrait pour elles les terres les plus avantageuses; qui les réunirait dans un même canton fertile, qui veillerait sur les premiers travaux, et encouragerait, récompenserait leurs premiers succès.

Me dira-t-on qu'une telle association n'est point nécessaire, n'est point possible, et ne serait au plus que peu utile ?

Pour démontrer sa nécessité, il m'eût été facile de faire une peinture plus vive, et pourtant plus vraie des besoins moraux et physiques de mon peuple; j'ai voulu éviter les tableaux hautement colorés. Ce que j'ai dit, néanmoins, suffira à qui onque aime son pays et ses compatriotes, et lui fera sentir l'urgence de la mesure que je propose.

Quant à la possibilité d'une association chargée de veiller aux intérêts politiques et religieux des catholiques des townships de l'Est, je n'ai qu'un mot à dire : Il y en a de semblables pour les émigrés Ecossois, pour ceux qui viennent d'Angleterre. Au nom du sens commun, pour quoi n'y en aura-t-il pas pour les Canadiens-français ? Voyez la florissante colonie d'Ecossois établie à Eaton ! Ils viennent de bâtir une chapelle, ils vont avoir un ministre parlant leur langue maternelle, le *Gaelique*. Ils se tiennent toujours ensemble, parce que des hommes influents les protègent, les favorisent, les dirigent. Et toute l'histoire de l'établissement du Haut-Canada présente, jusqu'à ce jour, une série de faits semblables. Des colonies entières laissant leur sol natal, s'établissant au sein d'une même région, et croissant ensemble en prospérité et en influence. Et les Canadiens-français, qui n'ont pas leur pays d'enfance à laisser, ni l'atlantique à traverser, ni un sol nouveau, ni un nouveau climat à affronter, vous les voyez tous les ans partir d'un milieu de vous, non pas pour former des établissements distincts, des colonies prospères et indépendantes mais s'engloutir au sein de la population américaine, et leurs descendants, au bout de quelques années, ne conservent de trace de leur origine qu'un nom estropié ! Voyez donc si les émigrés Ecossois ou Anglais

sont perdus de vue par leurs riches et influents compatriotes en Canada. Non, ceux-ci comprennent que leur propre importance civile et politique dépend de l'appui que leur doit donner un jour la jeune colonie dont le berceau leur est confié; que leur prépondérance politique est attachée à l'affection qui les lie à leurs compatriotes. Et qui d'entre nos législateurs Canadiens-français, a jamais donné seulement une heure de sérieuse réflexion à cet élément immense de force actuelle et de puissance future qui est concentré dans la population Canadienne des townships ? Pense-t-on à la centraliser, à la retenir dans les limites de la nationalité ? Pense-t-on, dans les lois d'éducation passées et présentes, à faire pour elle une allocation, une provision spéciale, rendue nécessaire par les circonstances malheureuses qui entourent son établissement chez les étrangers ?

Assez pour cette fois, M. le rédacteur; la faiblesse où m'a laissé une grave indisposition m'interdit pour le moment, de continuer mes réflexions. En attendant que vous receviez de moi une nouvelle épître, veuillez accepter l'assurance de ma parfaite considération.

B. O'REILLY.

L'extrait suivant du Rapport du Surintendant de l'Education du Bas-Canada, qui vient de nous être adressé, donnera à nos lecteurs, une idée de l'état de l'éducation primaire pour 1846.

Le premier tableau, ou tableau des écoles pour l'année scolaire expirée au 1er juillet, 1846, montre qu'il y a eu, pendant cette période, 1830 écoles sous le contrôle des commissaires ou syndics, d'école; que 69,887 enfants ont fréquenté dans le même temps les écoles sous leurs contrôle, en vertu de la loi expirée au 1er juillet dernier; qu'enfin \$26,097 12s. 2d. ont été accordés en faveur de ces écoles sur l'octroi législatif. Plusieurs municipalités, comme on le voit par le même tableau, n'ont pas encore touché leur part de l'octroi, soit que les autorités locales ayant la direction des écoles, n'aient pas encore rapporté à ce bureau, soit que les secrétaires-trésoriers des commissaires d'école de ces localités n'aient pu certifier, conformément à la loi, qu'une somme égale à la part afférente à leur municipalité respective sur le \$50,000, a été prélevée sur les habitants. Je dois observer que c'est également ce défaut de prélèvement de la somme voulue par la loi qui a empêché ces rapports d'être admis, ou qui est la cause que plusieurs municipalités n'ont touché leur part qu'à une époque plus ou moins avancée, dans le mois de juin même de la présente année. J'observerai aussi que, pour l'admission des rapports d'école à ce bureau, la loi a toujours été interprétée de la manière la plus libérale, comme on peut s'en convaincre, si l'on considère l'époque avancée à laquelle les rapports d'école ont été admis pour l'année scolaire terminée au 1er juillet dernier.

Le second tableau, ou tableau des écoles pour les derniers six mois de 1846, montre qu'il y a eu pendant cette période et sous l'opération de la loi actuelle, 1211 écoles sous le contrôle des commissaires ou des Syndics d'écoles; que 46,325 enfants fréquentaient ces différentes écoles lors des rapports qui en ont été faits à ce bureau; qu'une somme de \$8698 15s. 8d. a été accordée comme part semi-annuelle sur l'octroi législatif à ces différentes municipalités. Comme on le voit par ce même tableau, plusieurs localités n'ont pas encore touché leur part de l'octroi, et c'est pour les raisons que j'ai alléguées en parlant du premier tableau. Je sais aussi que les commissaires d'école de plusieurs municipalités attendent à la fin de l'année scolaire, c'est-à-dire au mois de juillet prochain, pour faire alors rapport de l'année entière et toucher leur part de l'octroi pour douze mois, et déjà des rapports annuels commencent à entrer à ce bureau.

Les deux tableaux d'école que j'ai l'honneur de soumettre à Son Excellence le gouverneur-général et aux chambres législatives, ne nous fournissent donc pas malheureusement les données requises pour juger pleinement et d'une manière comparative de l'opération des deux dernières lois des écoles communes. Mais il ne sera pas sans doute indifférent de comparer le résultat du premier tableau qui accompagne cette lettre, avec ceux que j'ai déjà eu l'honneur de soumettre au gouverneur-général et aux chambres pour chacune des années 1842, 1843, 1844 et pour la première partie de 1845, sous l'opération de la loi de 1841.

Il n'y eut en 1842 que 398 écoles sous le contrôle des commissaires fréquentées par 1802 enfants; mais, sur ma demande, le gouverneur-général en conseil voulut bien accorder une part de l'octroi législatif à 406 autres écoles, fréquentées par 3133 enfants, dont les instituteurs avaient refusé de se soumettre au contrôle des commissaires d'école. Une somme de \$9290 7s. 6d. sur les \$50,000, fut accordée par le gouverneur-général aux unes et aux autres. Le prélèvement dans les paroisses et townships, ou union de paroisses et de townships, s'était fait sur le principe de la contribution volontaire; et la somme totale prélevée ainsi fut de \$9023 10s. 6d. dont une grande partie, je pense, ainsi que les années suivantes fut formée au moyen des contributions mensuelles. Il ne fut pas souscrit un seul denier dans les grands districts Municipaux de Bonaventure et de Gaspé; et on ne souscrivit que \$55, dans le district de Chaudière, et \$44 19s. dans celui de Sydenham.

En 1843, il y eut 1275 écoles sous contrôle et 23 écoles indépendantes, auxquelles le gouvernement exécutif permit encore de faire une part sur l'octroi législatif. Le nombre d'enfants qui fréquenta les unes et les autres fut de 39,397, et la somme accordée pour le soutien de ces écoles sur les \$50,000, fut de \$17,131 18s 8d.

Il n'y eut d'admis, en 1844 et depuis, que des écoles sous contrôle, et le nombre s'en monta, en 1844 à 1832. Elles furent fréquentées

par 61,030 enfants, et une somme de £25,409 9s 9d. leur fut accordée sur les £50,000.

Pour la première partie de 1845, il fut fait rapport à ce bureau de 1737 écoles, qui avaient été fréquentées par 59,389 enfants. La part de l'octroi législatif que touchèrent les commissaires d'écoles pour ces six mois, fut de £12,713 16s 6d.

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre très humble et obéissant serviteur.
J. B. MELLEUR, S. E.

A BAS LES ETEIGNOIRS ! Oui, nous le répétons la conduite de l'administration vis-à-vis les *Eteignoirs*, est infâme et honteuse au plus haut degré. Lisez l'extrait suivant d'une excellente lettre adressée à la *Minerve*, et dites-nous s'il y a quelque chose pour justifier un pareil état de choses.

M. L'EDITEUR.—Le triste événement de St. Joseph de la Beauce a nécessairement remis sur le tapis la conduite et les menées honteuses des *Eteignoirs* qui, quand le danger de l'emprisonnement est imminent, ont toujours soin de se tenir à l'écart, pour laisser à leur victime, l'honnête et trop confiant cultivateur, l'honneur exclusif, ou de payer l'amende, comme dans le cas des habitants de St. Gervais, ou de voir fermer sur eux les verrous de la prison, comme ce sera en toute probabilité le cas pour leur trop crédule victime de St. Joseph.

Ce qui est bien connu dans les localités où ils existent mais ce qui n'a pas encore été assez dit ni publié par la presse, c'est que tous ces *eteignoirs* sont les plus chauds partisans de l'administration qui a continuellement sacrifié tous les intérêts du Bas-Canada, et surtout ceux des Canadiens-français. Et ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que, pour leurs méfaits, ces *eteignoirs* se servent d'une loi proposée par cette même administration, et qu'elle a fait adopter à deux différentes reprises.

Parmi ces *eteignoirs* séditieux, nous voyons des officiers publics, des magistrats, commissaires et autres, etc., etc. Il semble que l'administration leur donne carte blanche pour conseiller au peuple de résister à la loi. *Celui qui sème, récoltera.* Mais, en attendant, le pauvre habitant de la Bauce repose, s'il a été appréhendé, entre les quatre murs de la prison de Québec; ou, s'il a fui pour échapper aux mains de la justice, il va, pendant longtemps, mener une vie errante, loin de sa femme et de ses enfants, au milieu des bois qui s'étendent de sa paroisse natale à l'Etat du Maine ! oui ! loin de sa femme qui lui demande son appui, et loin de ses enfants qui, lorsqu'un jour, faute d'instruction, ils seront devenus les bûcherons et les porteurs d'eau des étrangers, lui reprocheront, peut-être trop amèrement, de ne pas avoir payé sa cotisation pour les écoles de sa paroisse. C'est alors qu'elle se repentira, qu'il maudira les infâmes conseils de ces vils *eteignoirs*, plus infâmes encore; mais il ne sera plus temps !

Rien n'est plus vrai, mieux décrit, mieux défini, que le caractère de l'*Eteignoir* tel que présenté dans les *Mélanges Religieux*. Ces *Eteignoirs* sont, nous disent-ils, « les plus méchants hommes que nous ayons parmi nous : « ces ennemis de la tranquillité publique... « infâmes spéculateurs... flatteurs de toutes « les passions et les erreurs des habitants... « Etres sans principes comme sans patriotisme... « spéculateurs de la vie des citoyens... hommes « indignes du nom des citoyens... Etres dé- « gradés qui introduisent la contagion au sein, « de la population... »

P. S.—Les craintes que j'ai exprimées dans l'écrit qui précède, sur le sort du malheureux habitant de St. Joseph, cette victime des *Eteignoirs*, se sont réalisées. Il n'a pu être arrêté parce qu'il a fui dans les bois ! Le fait nous est attesté par les journaux de Québec. Les *Eteignoirs* de Berthier, de Nicolet, de St. Martin, des Trois-Rivières, vont-ils venir au secours de leur victime ? ou vont-ils la laisser mourir de froid dans les forêts ? Le correspondant de la *Revue Canadienne* avait bien raison de dire que, si l'humble habitant de St. Joseph était coupable, il existait encore un plus grand coupable; c'était l'administration du jour qui, en secret, protège ces *Eteignoirs* « ces spéculateurs de la vie des citoyens ! » Est-ce que lord Elgin n'ouvrira pas les yeux ?

NOUVELLES DIVERSES

Rien de nouveau en ville touchant la dissolution du parlement et les élections générales. Le *Herald* dans son numéro de vendredi dernier prétend que les rumeurs à ce sujet ne sont pas fondées; qu'il y aura une courte session en février; qu'on laissera par conséquent le présent parlement mourir de sa belle mort et que les élections générales auront lieu durant l'été. Nous espérons encore qu'il en sera ainsi, mais on se saurait trop se méfier d'une administration comme celle qui pèse maintenant sur les destinées du Canada. Nos ministres actuels aimeraient rien tant que de prendre le pays par surprise. Ils ont beau faire, cependant, l'opinion publique sait à quoi s'en tenir aujourd'hui sur leur compte, et comme disait c es jours passés le *Herald*: « *That His Excellency's present cabinet has but a slight and precarious hold upon the good opinion and confidence of their supporters, is a fact abundantly evident.* »

L'enquête du Coraonair qui siégeait depuis le 28 octobre sur le corps de McLane a été close samedi dernier, un verdict de meurtre volontaire a été rendu contre James Carroll.

C'est très laid.—Messieurs les vendeurs de lait de cette localité viennent d'augmenter le prix du lait de moitié, vu la cherté du foin et des grains.

Les affaires de la Banque de Montréal se transigent depuis hier à la nouvelle et magnifique bâtisse de la Place d'Armes, dont les directeurs viennent de prendre possession.

La Banque du Peuple qui comme on sait a fait l'acquisition de l'ancienne maison de la Banque de Montréal y fait faire quelques réparations avant de l'occuper.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal occupera dans un mois le local actuel de la Banque du Peuple, rue St. François Xavier.

Nous apprenons avec regret que notre digne maire, J. E. Mills, éer. est frappé du typhus; ce regret nous n'en doutons pas sera partagé par la population de Montréal. M. Mills est victime de son zèle à secourir les pauvres émigrés. Durant toute la saison, il les a visités une ou deux fois par jour aux *sheds* et il a fait tout en son pouvoir pour améliorer leur condition et être utile à la ville. Nous espérons qu'il sera bientôt rétabli et rendu à la société dont il a toujours été un des membres les plus honorables et les plus utiles.

ETAT COMPARATIF DES ALKALIS DE MONTREAL.

1ER. NOV. 1847.			
Expédiés...	Pot.	Perl.	Total
12873	5561	1834	19426
1ER. NOV. 1846.			
Expédiés...	Pot.	Perl.	Total
14053	8118	2171	25133
2109	853	2982	5757
Mains en 1847. (barils) inspt.			
E. M. LEPROHON, inspt.			

Le Steamer français le *Philadelphie*, est attendu à New-York depuis quelques jours. Le télégraphe n'a pas encore annoncé son arrivée. Le prochain steamer de la ligne Cunard est attendu à Boston aujourd'hui. La malle anglaise sera ici vendredi à samedi.

Suite de l'Intempérance.—Un journal du Haut-Canada nous apprend qu'une femme nommée Parsons dans un état d'ivresse est tombée sur le plancher et quand on a voulu la relever, elle était morte !

DIVISION DU DISTRICT DE MONTREAL.—Nous lisons le passage suivant dans le *Packet* de Bytown du 23 octobre :

« On prépare actuellement un *Bill* pour la « Division du District de Montréal; il sera présenté durant la prochaine session par le « procureur-Général-Est. On formera un nouveau District qui comprendra, nous dit-on, « tous les Townships du Bas-Canada situés « au-dessus de la Seigneurie d'Argenteuil. « Aymer sera probablement la Capitale du « nouveau district. C'est ici une concession « de la part du Gouvernement qui sera d'un grand avantage pour le Comté de l'Ottawa. « Les habitants des Townships supérieurs ont depuis très-longtemps agité cette mesure, et c'est sans doute bien satisfaisant pour eux « d'apprendre qu'à la fin on leur accorde l'accomplissement de leurs desirs. »

Tableau hebdomadaire des enterrements à Montréal du 24 au 30 octobre.

Hommes, 10—Femmes, 8—enfants, 37—55
Desquels étaient émigrants
enfants, 5—De la Cité, 50.

MALADIES.

Typhus, 8 ; Autres fièvres, 2 ; Dysenterie, 6 ; Dentition, 1 ; Consomption, 1 ; Marasme, 10 ; Apoplexie, 1 ; Débilité, 2 ; Rougeole, 1 ; Picotée, 2 ; Inflammation, 2 ; Morts-nés, 2 ; Hydrocephalus, 1 ; Cacluche, 1 ; Delirium-Tremens, 1 ; Phthisis, 2 ; Assassinés, 2 ; Inconnue, 4.—Total 50.

AGES.—au-dessous de 1 an, 13 ; 1 à 2, 6 ; 2 à 5, 7 ; 5 à 10, 2 ; 10 à 20, 4 ; 20 à 30, 5 ; 30 à 40, 4 ; 40 à 50, 4 ; 50 à 60, 2 ; 60 à 70, 2 ; 70 à 80, 1.—Total, 50.

De quelle nation : Irlandais 19 ; Canadiens-français 21 ; Canadiens-anglais 2 ; Anglais 1 ; Ecossois, 6 ; Américains, 2.—Total 50.

T. WILEY, chef de police.

Montréal, 30 octobre 1847.

Propriétés publiques à Washington.—Le commissaire des bâtisses publiques dans un rapport récent donne les détails suivants des propriétés des Etats-Unis à Washington.

Maison du Président,	\$ 800,000
Bâtiments des cours,	6,000
Capitale et terrains en dépendants,	2,283,000
Maison de pompe à feu,	3,000
Observatoire,	20,000
Arsenal, Penitencier, etc.	263,000
Poste Générale et de la cité,	415,000
Bureau des Patentes,	300,000
Prison et bâtisses attenantes,	30,000
Hotel de Ville pour East half,	60,000
Magasin de marine, etc.,	5,000
Cour de marine, bâtisse, enclos, etc.,	511,000
Caserne,	50,000
Ateliers, etc.	3,000
Do. do.	645,000
Bâtisse de la Trésorerie,	\$5,408,800
Ajoutés la valeur du terrain,	2,214,079
Total,	\$7,622,879

NAUFRAGE.—Nous avons encore aujourd'hui la triste tâche d'enregistrer un nouveau sinistre au milieu duquel huit personnes ont perdu la vie. Le matin du 13 octobre, par un fort vent du sud-est, la goëlette du capitaine Leclerc, de Matane, se rendant à Québec de Ste. Anne-des-Monts où elle s'était chargée de poisson, a fait côte à la Trinité, au pied de la Pointe des Monts, les personnes qui ont péri dans ce naufrage sont l'é-